

RÈGLEMENT de la Compétition

Le club Omnisports KM 42 Saint-Just-le-Martel organise une Marche Nordique sur la commune de Peyrat le Château "site d'Auphelle Lac de VASSIVIERE" le samedi 27 Juin 2026.

NOM DE L'ÉVÈNEMENT : TOUR DU LAC DE VASSIVIERE

Coordonnées organisation :

Sites internet :

<http://km42enlimousin.fr/>

<https://www.facebook.com/TDLVassiviere>

<https://www.facebook.com/Marche-Nordique-KM42-St-Just-le-Martel-148898128809021/>

email : km42enlimousin@gmail.com

Tél : Bruno Lacroix 06 04 15 91 40

La manifestation :

A/ Marche nordique compétition

Une épreuve de Marche Nordique Chronométrée de 26 km inscrite au challenge national Marche Nordique Tour 2025/2026.

Cette compétition est une épreuve à label National N°308794 de type Marche Nordique Compétition Nature (MNCN).

B/ Marche nordique loisir

Il sera organisé également à la suite de la compétition MNCN, une marche nordique loisir. Cette épreuve sera similaire à la compétition MNCN, la différence est que les marcheurs ne seront pas jugés sur la technique FFA et ne pourront pas être sanctionnés (ils auront des dossards différents des compétiteurs). Cette épreuve étant une marche nordique loisir, il va de soit qu'il n'y aura pas de récompense à l'arrivée. Les participants de cette épreuve loisir, auront néanmoins pour leur information personnelle, un classement et un chronométrage spécifique à cette marche. Ils bénéficieront du cadeau de bienvenue, de tous les ravitaillements et de la médaille à l'arrivée.

Attention : Cette épreuve n'est pas une randonnée mais une Marche Nordique ! (Bâtons obligatoires)

Le parcours commun aux 2 Marches nordique de 26 km emprunte le sentier de rives du Lac de Vassivière en Limousin.

Il est composé de + de 85% de chemins et sentiers et le reste en bitume.

Les marcheurs nordiques doivent respecter le balisage de l'organisation. L'accompagnement des compétiteurs n'est pas autorisé (quelque soit le moyen : à pied, vélo, moto etc...)

La sécurité :

La sécurité des marcheurs nordique est assurée par un médecin ainsi que par une équipe de secouristes.

1 régulateur sera présent au PC Marche à Auphelle, il se chargera de coordonner les secours avec l'équipe médecin-secouristes. Un numéro de téléphone sera donné aux participants (ou imprimé sur les dossards). Sur le terrain, des signaleurs seront là également pour assurer la sécurité des marcheurs et seront en relation avec le PC marche. L'équipe de secouristes aura un véhicule tout terrain pour accéder le plus rapidement possible sur les lieux compliqués d'accès.

Lorsque les marcheurs arrivent sur des voies ouvertes à la circulation publique, le respect intégral des dispositions du code de la route s'impose et ils doivent respecter les directives des signaleurs si besoin en est.

Chaque marcheur nordique du TOUR DU LAC DE VASSIVIERE, s'engage à venir en aide à toute personne en danger ou en difficulté et à transmettre le plus rapidement possible les informations nécessaires au PC sécurité ou à un signaleur le plus proche.

Il est fortement recommandé de porter une tenue adaptée à la météo du moment et notamment de porter des chaussures de type Trail. Il est également très conseillé de se munir d'une quantité d'eau assez importante malgré la mise en place de 4 points de ravitaillement.

Chaque marcheur a l'obligation d'avoir avec lui :

- Un téléphone portable.
- Un sifflet
- Une couverture de survie

L'organisateur se réserve le droit de contrôler la présence de ces 3 objets avant la compétition et d'interdire le départ au marcheur s'ils venaient à manquer.

Les ravitaillements :

Les compétiteurs sont autorisés à porter une poche à eau.

4 ravitaillements sont prévus sur le parcours

R1 au km6,9

R2 au km 13,6

R3 au km 18,3

R4 au km 22

+ un ravitaillement copieux à l'arrivée.

Départs et arrivées:

Les départs se feront groupés, Lieu : Auphelle le samedi 27 juin à 10h00 pour l'épreuve MNCN.

L'épreuve de marche nordique loisir partira après la marche nordique compétition à 10H15.

Si le peloton est jugé trop important par l'organisateur, un système de SAS sera mis en place avec des départs légèrement décalés. Le temps de départ pris en compte sera pris au passage de chaque marcheur sur le tapis du km 0.

L'arrivée se fait sur le même site à Auphelle.

Dossards :

Pour les compétiteurs : 2 dossards obligatoires: 1 positionné sur la poitrine et l'autre dans le dos à l'aide de 4 épingles chacun et visibles sur tout le parcours.

Pour les marcheurs nordique loisirs : 1 seul dossard à positionner sur la poitrine.

L'organisation Tour du lac de Vassivière a fait appel à la société PerfEvent pour la gestion des inscriptions, du chronométrage et des classements. Les concurrents des différentes épreuves auront un système de chronométrage et classement par puce électronique.

Un chronométreur officiel pourra également palier à un éventuel souci électronique.

Inscriptions + conditions de participation :

- Se connecter sur le site "PerfEvent" : Tour du lac de Vassivière
26 km Marche Nordique. Choisir : Compétition ou Loisir.

- **Pour la marche nordique compétition MNCN:**

- licence FFA Athlé compétition, Athlé running, Athlé entreprise, pass j'aime courir, de l'année en cours.

Les marcheurs non licenciés, devront joindre à l'inscription le PPS (parcours prévention santé FFA) de moins de 3 mois à la date de la compétition.

Cette compétition étant une épreuve labélisée, les marcheurs nordiques licenciés dans un club devront impérativement porter le maillot officiel de celui-ci.

- **Pour la marche nordique loisir:**

Les marcheurs non licenciés, devront joindre à l'inscription le PPS (parcours prévention santé FFA) de moins de 3 mois à la date de la compétition. Les marcheurs loisir qui ont une licence FFA pourront bien entendu s'inscrire avec.

Tarifs :

A partir de 30€ les 200 premiers inscrits et 35€ les 200 suivants.

Paiement :

Sur le site sécurisé du partenaire de PerfEvent..

Retrait des dossards:

Le vendredi de 17h à 19h à la halle d'Auphelle.

Le Samedi à la halle d'Auphelle de 8h à 9h45.

Annulation en cas de force majeure :

En cas de force majeure ou d'événement exceptionnel, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou d'arrêter l'épreuve en cours.

L'organisateur peut être forcé également à annuler l'événement en cas de conditions météorologiques (alerte météorologique orange ou rouge) empêchant la pratique de la marche ou course à pied en compétition, catastrophes naturelles (séisme, tempête), catastrophe sanitaire, ou événements politiques majeurs (révolution, guerre, attentats).

Assurance :

L'organisation est couverte en responsabilité civile. Il appartient aux coureurs et

marcheurs non-licenciés de se couvrir d'une assurance individuelle accident.

Parking :

Différents lieux de parking seront proposés et fléchés, ils devront respecter les règles de stationnement du code de la route. Les conducteurs sont priés de ne pas entraver les déplacements des riverains.

Douches :

Douches au camping d'Auphelle.

Respect du site :

Tous les participants s'engagent à ne rien jeter sur le parcours en dehors des zones de ravitaillement où des sacs-poubelle sont prévus à cet effet. Vous traverserez des propriétés privées gracieusement prêtées par leurs propriétaires le temps de la compétition et la reconduction de notre manifestation tient en partie au respect que nous aurons pour ces lieux.

Les concurrents s'engagent à ne pas laisser de papiers ou détritiques sur le parcours.

Déroulement de l'épreuve :

Des VTT de l'organisation ouvriront la compétition et des serre fil la fermeront.

La route n'étant pas fermée à la circulation, les coureurs ou marcheurs sont priés de rester prudents en respectant les consignes des organisateurs et le balisage prévu.

Barrière horaire compétiteurs:

Pour des soucis d'organisation, l'organisateur a mis en place une barrière horaire mi-parcours à Broussas au ravitaillement N°2 (km13,6).

Les marcheurs nordique compétiteurs devront passer ce point en moins de 2h30mn (soit à 12h30 maximum). Ce qui correspond à une moyenne de 5,4 km/h.

Les marcheurs compétition ayant dépassé ce délai seront mis hors course, ils pourront :

- soit demander de se faire rapatrier à Auphelle par l'équipe d'organisation.
- soit continuer le parcours sous leur responsabilité mais ne seront pas classés.

Règlement spécifique épreuve de Marche Nordique compétition :

L'épreuve de Marche Nordique étant labélisée par la fédération Française d'Athlétisme, LES CONCURENTS DEVRONT RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LE REGLEMENT MARCHE NORDIQUE COMPETITION DE LA FFA ACTUEL:

Des juges seront sur le parcours pour veiller au bon respect du règlement.

Le règlement FFA est consultable sur le site de la fédération:

https://www.athle.fr/reglement/Reglement_MNC.pdf

et il sera également affiché au départ du parcours.

Récompenses marche nordique compétition :

Trois premières femmes et trois premiers hommes au classement scratch de la compétition. Récompense également 1er par catégorie H & F.

Une médaille pour tous les arrivants.

Récompense également à la première équipe. (2 filles, 2 garçons)

Pour rappel, les marcheurs nordique loisirs n'étant pas jugés, il n'y aura pas de récompenses à l'arrivée pour cette épreuve.

Droits d'image :

Tout participant autorise l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au "TOUR DU LAC DE VASSIVIERE " sur tous les supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Sauf opposition de sa part ces informations peuvent être transmises à nos différents partenaires.

La participation au "TOUR DU LAC DE VASSIVIERE" implique l'acceptation du règlement par chaque concurrent. Le concurrent s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Fait à Saint-Just le-Martel le 15/01/2026

**Pour l'organisation:
Bruno LACROIX**

